

**SALLEBOEUF****Arrêté municipal n° 2023-07****PORTANT FERMETURE PROVISoire DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE**

Le Maire de la Commune de Salleboeuf,

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-2, L2212-2-1 à L2212-2, L2213-1,

Vu les pouvoirs de police du Maire,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu l'intérêt général,

Considérant la nécessité absolue d'autoriser l'entreprise Serge BAROUSSE et ses sous-traitants à poser un échafaudage autour de l'église Sainte-Marie de Salleboeuf, dans le cadre des travaux de mise en sécurité et de restauration du clocher et de la flèche de l'église.

Considérant que dans l'intérêt de la sécurité publique, pendant la durée de ces travaux, il y a lieu d'ordonner la fermeture provisoire de l'édifice.

ARRETE**ARTICLE 1**

Pour des raisons de sécurité, pendant toute la durée de l'installation de l'échafaudage autour de la flèche de l'édifice, l'accès à l'église Sainte-Marie de Salleboeuf est provisoirement interdit au public, à compter du lundi 3 avril 2023 et ce jusqu'au mardi 9 mai 2023 inclus.

ARTICLE 2

La réouverture de l'église au public n'interviendra qu'à l'issue desdits travaux d'échafaudage et sera autorisée à compter du mercredi 10 mai 2023.

ARTICLE 3

Toute contravention au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- La Brigade de gendarmerie nationale de Tresses,
- L'entreprise Serge BAROUSSE,
- La Paroisse, le Père Bertrand CATALA et l'ARES (Association pour la Restauration de l'Église de Salleboeuf)

ARTICLE 5

Madame le Maire de Salleboeuf, Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie nationale de Tresses et l'Entreprise Serge BAROUSSE, chacun en ce qui le concerne, sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Copie du présent arrêté sera affichée sur la porte de l'église et sur les grilles du chantier.

À Salleboeuf, le 30 mars 2023

Le Maire,
Nathalie MAVIEL

